







Exzolt: Conditions de délivrance



EXZOLT

CLASSE PHARMACEUTIQUE OU THÉRAPEUTIQUE :

Ectoparasiticide à usage systémique.

COMPOSITION:

Pour chaque ml du produit fini

Fluralaner : 10 mg Excipients : 1 ml

FORME PHARMACEUTIQUE:

Solution pour administration dans l'eau de boisson. Solution de couleur jaune clair à jaune foncée.

PRÉSENTATION:

Flacon de 1 litre

Flacon de 4 litres

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

PROPRIÉTÉS PHARMACEUTIQUES:

Le fluralaner est un acaricide et un insecticide. Il est efficace contre les poux des volailles, y compris Dermanyssus gallinae (poux rouges des volailles) et Ornithonyssus sylviarum (Northern Fowl Mites). Le fluralaner a une activité puissante contre les poux rouges. Il élimine les parasites cibles systémiquement après une prise alimentaire (repas sanguin).

Le fluralaner est un inhibiteur puissant de certaines parties du système nerveux des acariens en agissant de manière antagoniste sur les canaux de chlorure des récepteurs GABA et glutamate.

ESPÈCES CONCERNÉES:

Poules (poulettes, poules reproductrices et poules pondeuses).

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES:

Traitement de l'infestation par les poux rouges des volailles (Dermanyssus gallinae) chez les poulettes, les poules reproductrices et les poules pondeuses.

POSOLOGIES USUELLES, MODES ET VOIES D'ADMINISTRATION :

Pour administration dans l'eau de boisson.

La dose est de 0,5 mg de fluralaner par kg de poids vif (soit 0,05 ml de solution), administrée deux fois à 7 jours d'intervalle.

Le traitement doit être administré dans son intégralité pour une action thérapeutique complète. Si un autre traitement est indiqué, l'intervalle entre deux traitements devra être d'au moins 3 mois.

La quantité journalière de produit requise est calculée à partir du poids total (kg) de l'ensemble du groupe de poules à traiter :

Volume de produit (ml) = (nombre de poules à traiter x poids moyen des poules) x 0.05 ml

Par conséquent, 500 ml de produit permettent de traiter 10 000 kg de poids vif (par exemple, 5 000 poules de 2 kg de poids vif chacune) par jour d'administration du traitement.

CONTRES-INDICATIONS:

Aucune.



EFFETS SECONDAIRES:

Aucun connu.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI CHEZ DES ANIMAUX :

Des mesures strictes de biosécurité au niveau du bâtiment et de la ferme devraient être mises en place pour empêcher la ré-infestation des bâtiments traités. Afin d'assurer le contrôle à long terme des populations d'acariens dans un bâtiment traité, il est essentiel de traiter toute autre volaille infestée dans les bâtiments se trouvant à proximité.

INTERACTIONS ÉVENTUELLES:

Aucun connu. Dans les essais cliniques du terrain, aucune interaction n'a été observée avec les traitements de routine comme la vaccination, le déparasitage ou la supplémentation avec des additifs nutritionnels.

DURÉE ET CONDITIONS DE CONSERVATION:

Récipient non entamé :

Ne pas stocker sous des températures au-dessus de 30°C.

Après ouverture: 12 mois.

Après mise en solution : Durée de conservation après dilution conforme aux

instructions : 24 heures.

TEMPS D'ATTENTE:

Viande et abats : 14 jours. Œufs : zéro jour.

CONDITIONS DE DELIVERANCE:

Produit à usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance. Devant être conservée durant le délai d'attente du produit.

INTÉRÊT THÉRAPEUTIQUE ET ÉCONOMIQUE DU MÉDICAMENT ET AVEC LES SIMILAIRES ÉVENTUELS :

Les poux rouges « Dermanyssus gallinae », sont des ectoparasites des volailles (particulièrement les poules pondeuses et les reproductrices). Ces acariens mesurent environ 1mm et vivent en colonies dans les fentes et fissures. Ce sont des hématophages nocturnes (Adultes et nymphes).

Les poux rouges présentent actuellement un problème coûteux pour la production mondiale de volailles ; Suite aux pertes économiques causées par les infestations qui affectent gravement la productivité des oiseaux (baisse de la quantité et la qualité des œufs chez la poule pondeuse), ainsi que l'effet négatif sur l'état sanitaire de la poule en entraînant : stress, anémie et augmentation de la sensibilité aux maladies.

En outre, ces acariens peuvent être des vecteurs de bactéries (collibacilles, salmonnelle), de virus et de protozoaires et, de ce fait causer de graves pathologies dans les élevages de volaille..

EXZOLT, à base de 10 mg/ml de fluralaner, représente une solution révolutionnaire puisqu'il agit sur l'acarien de manière systémique au moment, ou suite aux repas sanguins sur l'animal traité par voie orale. Des essais terrains, avec **EXZOLT** dans des élevages ont permit d'éliminer le pou rouge d'une manière rapide et pendant une longue période.

Des mesures de biosécurité sont à instaurer et à respecter pendant et après le traitement, pour maintenir le statut propre des élevages (lutte contre les vecteurs, maitrise des mouvements du personnel, gestion des cadavres, contrôle des véhicules...etc.).

